



Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Vexin-Sur-Epte (27)
Puissance installée 999 kWc



SOMMAIRE

- 1. Qui nous sommes**
- 2. Cadre du projet**
- 3. Contexte local**
 - a) Plan de situation
 - b) Information sur le terrain identifié
 - c) Contexte
 - d) Enjeux
- 4. Présentation du projet**
 - a) Caractéristiques techniques
 - b) Phase travaux
 - c) Phase exploitation
 - d) Démantèlement et recyclage
- 5. Séquence ERC**
- 6. Analyse de risques**
- 7. Le projet agricole**
- 8. Conclusions**

1. Qui nous sommes

Identité

- ☐ Nouvergies est une société familiale française, productrice d'électricité renouvelable (hydroélectricité, éolien, solaire), créée en 1998 par Jean-Claude Bourrelier fondateur des magasins Bricorama.
- ☐ Notre équipe intervient à chaque étape des projets. De la prospection à l'exploitation et à la maintenance nous apportons un haut niveau d'expertise sur l'ensemble du territoire national.
- ☐ Depuis plus de 20 ans NOUVERGIES entretient une relation de confiance avec les élus et les collectivités locales afin de construire des projets adaptés aux ressources du territoire.
- ☐ Nos agences de proximité : Paris, Lille, Lyon, Nantes, Montpellier, Champagnole.
- ☐ L'implication forte des élus est essentielle dans notre philosophie de développement ainsi qu'une information complète des habitants des communes concernées.

Chiffres clés

- ☐ 40 experts
- ☐ 3 parcs éoliens en exploitation et 6 en construction
- ☐ 20 centrales solaires en France et aux Pays-Bas
- ☐ 7 centrales hydroélectriques
- ☐ Puissance installée : 44 Mw
 - Hydraulique 4,2 MW et 1,7 MW en développement
 - Eolien 33 MW et 250 MW en développement
 - Solaire 6 MW et 148 MW en développement
- ☐ Production annuelle : 100 Gwh
- ☐ 50,000 foyers alimentés
- ☐ 9,000 tonnes de CO2 économisées



Objectifs 2026

- ☐ 300 GWh (150 000 eq. foyers/an)
- ☐ d'électricité verte injectée dans le réseau
- ☐ Eolien : 90 MW de puissance installée
- ☐ Solaire : 50 MW de puissance installée
- ☐ Hydro : 10 MW de puissance installée
- ☐ CO2 évité : 27 000 tonnes/ an
- ☐ Investissements
 - Eolien : 150 millions €
 - Hydroélectricité : 15 millions €
 - Solaire : 50 millions €

2. Cadre du projet

a) Contexte Energétique National

La France s'est fixée à travers la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) l'objectif de réduire la consommation primaire des énergies fossiles de 35% en 2028 par rapport à 2012 et d'augmenter la part des énergies renouvelables (+50% en 2028).

b) Contexte Energétique Local



Pour un territoire 100% énergies renouvelables en 2040

Seine Normandie Agglomération a été retenue par la **Région Normandie** et l'**ADEME** pour développer une stratégie de réduction de 50% de la consommation d'énergie d'ici à 2040, et de **développement des énergies renouvelables** avec pour objectif de couvrir les besoins énergétiques du territoire à 100% par des énergies renouvelables. SNA travaille ainsi sur 3 axes : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

Sujet de l'axe 1 du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de SNA, l'énergie représente un enjeu primordial auquel il faut répondre pour engager la transition écologique.

Notre système énergétique actuel est fortement émetteur de gaz à effet de serre, ce qui contribue au réchauffement climatique global, et est soumis à des variations importantes de prix.

Pour répondre à ces enjeux, SNA a décidé de s'engager dans la voie de l'autonomie énergétique en ciblant deux objectifs majeurs pour 2040 : la réduction de 50% de la consommation d'énergie (tous secteurs confondus) et la couverture des besoins énergétiques à **100% par des énergies renouvelables produites localement.**

c) Règlementation

- D'une puissance projetée inférieure à 1MWc, la centrale solaire au sol photovoltaïque de Vexin Sur Epte (27) est soumise à une procédure d'examen au cas par cas, puis à une déclaration préalable.

- Le Gouvernement souhaite accélérer le déploiement de petites installations photovoltaïques au sol en simplifiant leurs procédures d'évaluation environnementale (décret 2022-970 du 1er juillet 2022)

- L'exploitation de centrales solaires photovoltaïques au sol de moins de 1 MWc présente plusieurs avantages :

Une emprise au sol limitée en moyenne de 1,2 Ha. Elle valorise des terrains délaissés, non exploités sans conflit d'usage. Elle s'insère facilement dans l'environnement paysager ce qui favorise son acceptabilité locale.

Une puissance installée adaptée à la production décentralisée pour permettre à chaque territoire de s'engager et de contribuer à la production d'énergie décarbonée conformément au cadre de la loi AER.

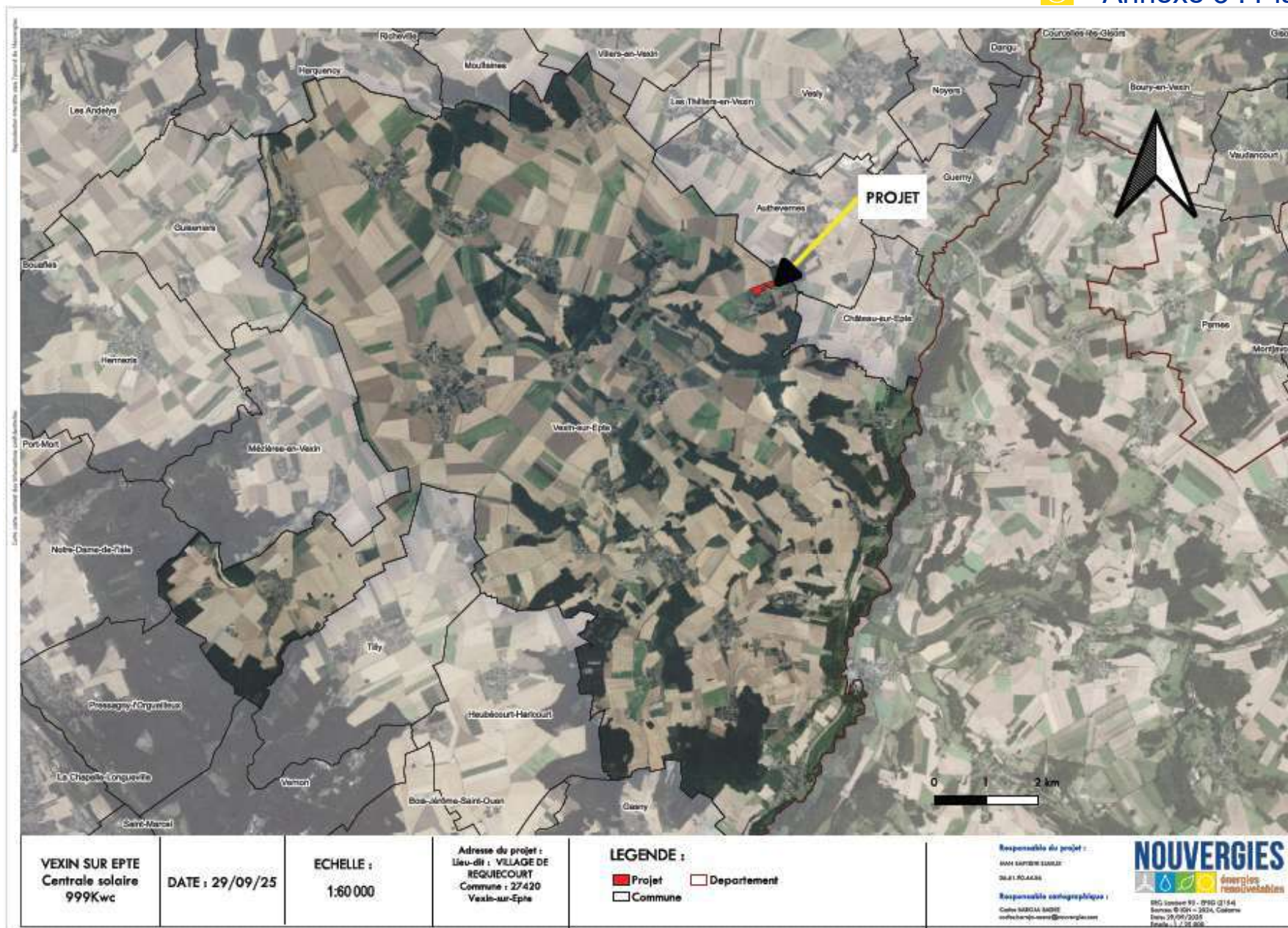
Une durée de Développement - Construction – Raccordement - Mise en service plus courte avec un objectif fixé à 12 mois pour accompagner la loi d'accélération

Un raccordement au réseau de distribution 20 000V géré par Enedis ou les gestionnaires locaux sans renforcement du réseau et donc à moindre impact environnemental.

- La loi APER du 10 mars 2023 s'inscrit dans le contexte de la crise énergétique qui frappe la France et l'Union européenne dans son ensemble.

Cette loi place en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements au centre de ce projet de relocation des moyens de production d'énergies.

Notre projet permet à la commune de participer à l'effort collectif et d'anticiper la désignation d'un foncier.



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

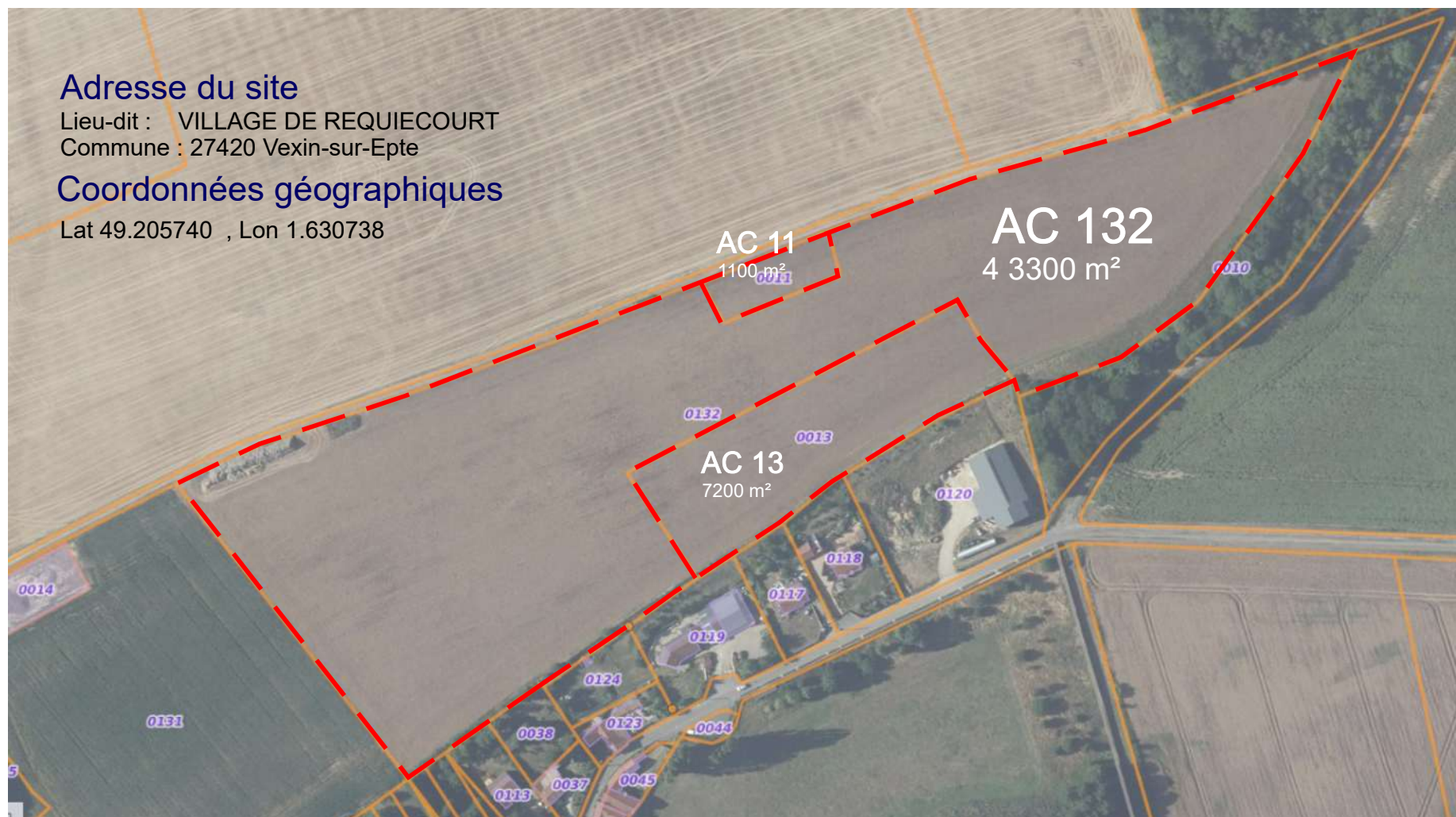
Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

5

NOUVERGIES
énergies renouvelables

3. Contexte local

b) Information sur le terrain identifié



Informations cadastrales:

Nb de parcelles: 3

Parcelles concernées:

AC 11, AC 13 et AC 132

Surface : 5 16 00 m²

Parcelles couverte par le plan local
d'urbanisme de la commune de Vexin sur Epte
Zone A

27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :

Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :

Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

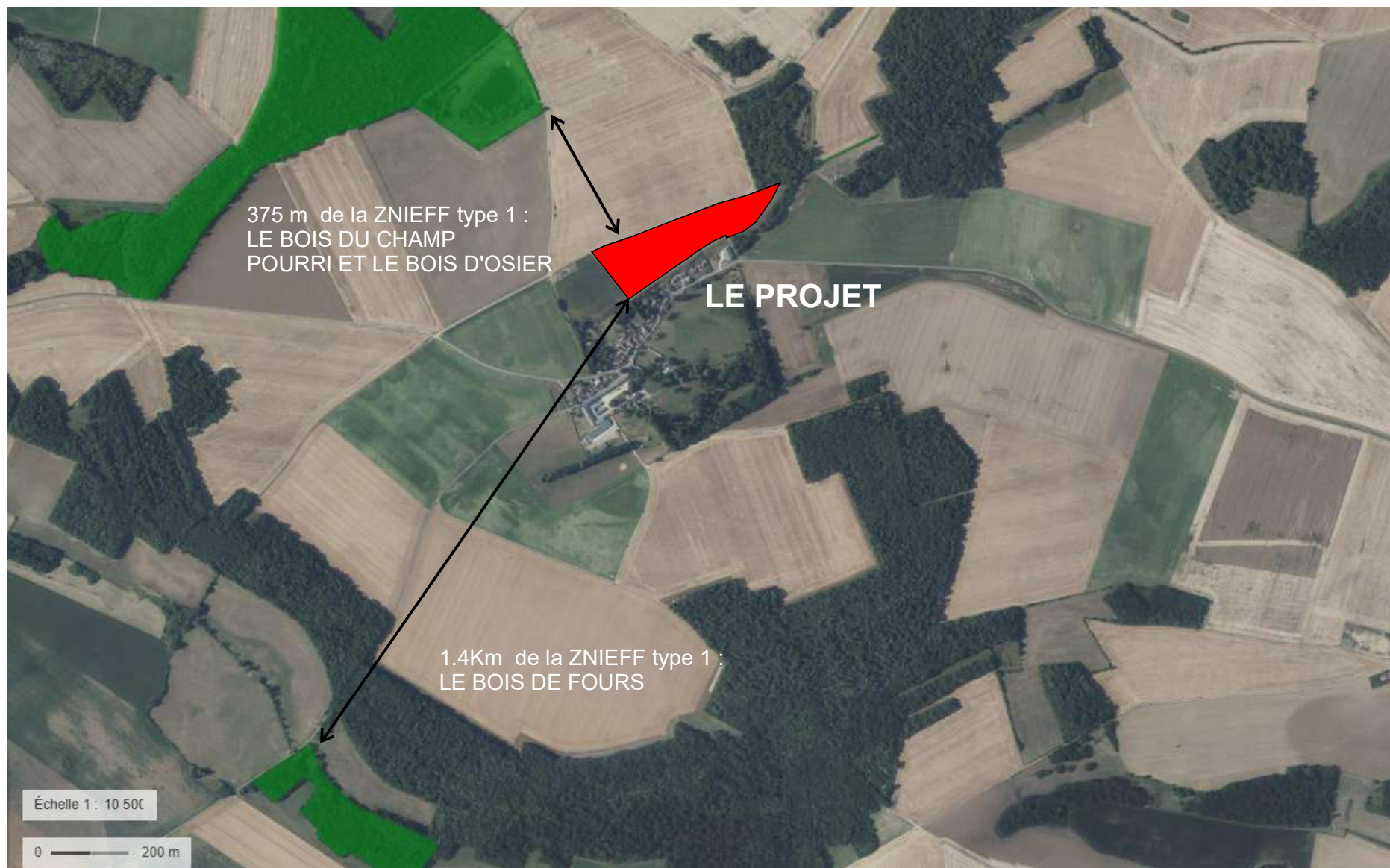
6

3. Contexte local

c) Contexte

Contexte ZNIEFF

 Zone ZNIEFF type I



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

7

NOUVERGIES
 **énergies
renouvelables**

3. Contexte local

c) Contexte

Contexte ZNIEFF

 Zone ZNIEFF type II



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

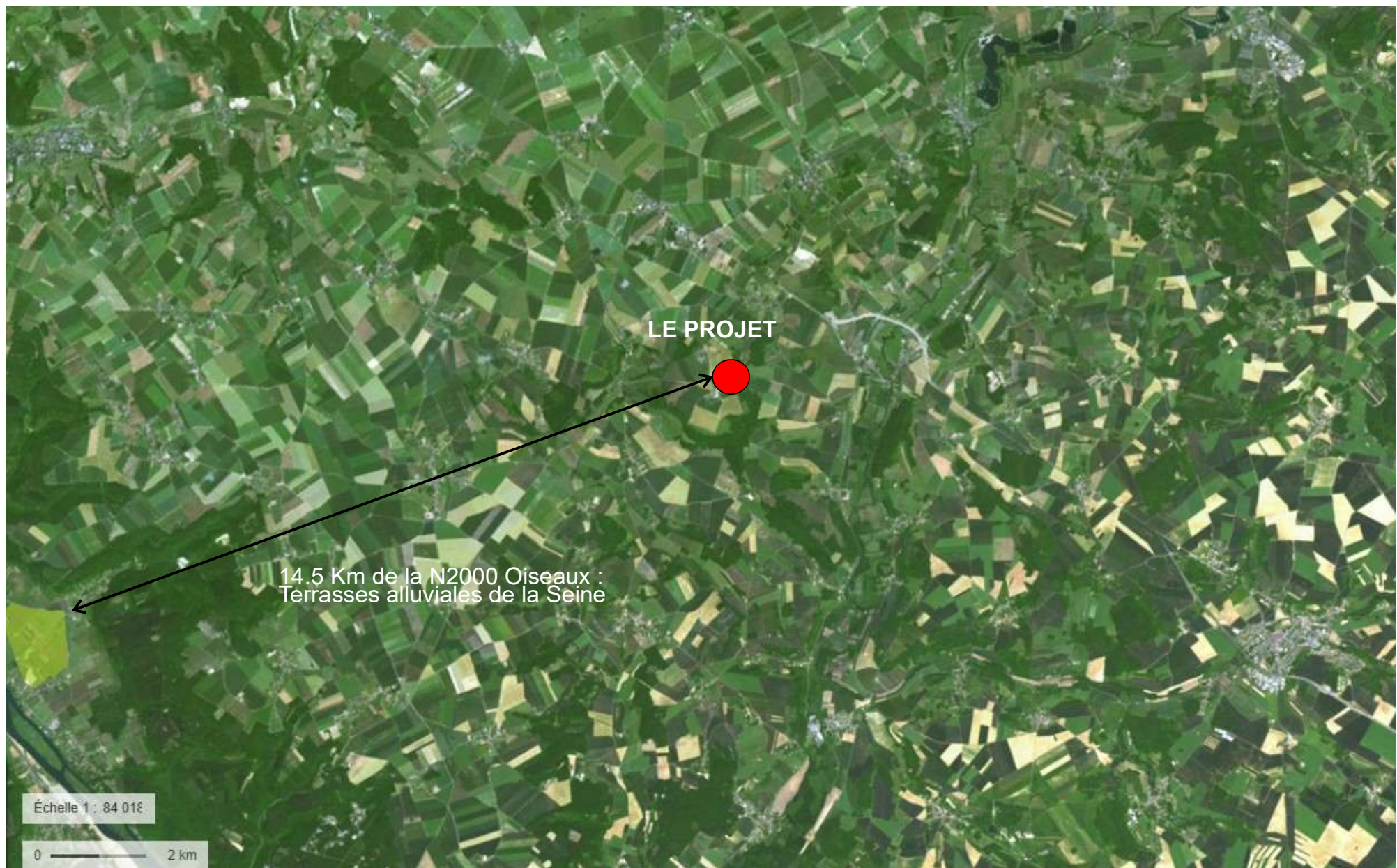
Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

8

NOUVERGIES
 **énergies
renouvelables**



3. Contexte local

c) Contexte



- Natura 2000 directive Habitat



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

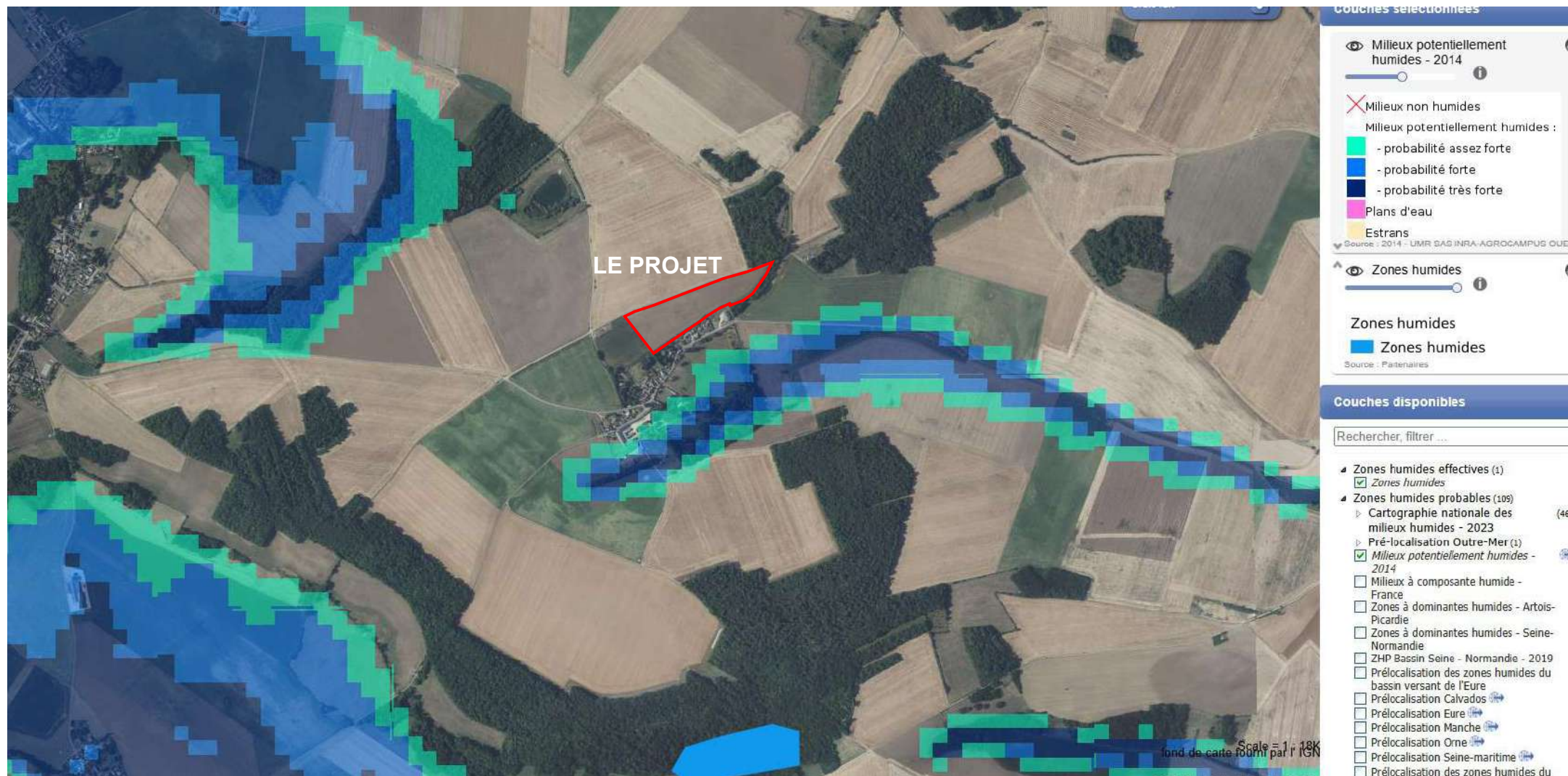
10

NOUVERGIES
énergies
renouvelables

3. Contexte local

d) Enjeux Zones humides

Les données cartographiques consultées sont issues du réseau SIG Zones Humides. Les données cartographiques consultées ne mentionnent aucune zone humide effective ni potentielle dans le périmètre de la zone d'implantation (carte ci-après).



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

11

3. Contexte local

d) Enjeux

Enjeu floristique

La parcelle est en culture fourragère, Les espèces présentes n'ont pas d'intérêt majeur pour la biodiversité. L'enjeu est considéré comme faible.

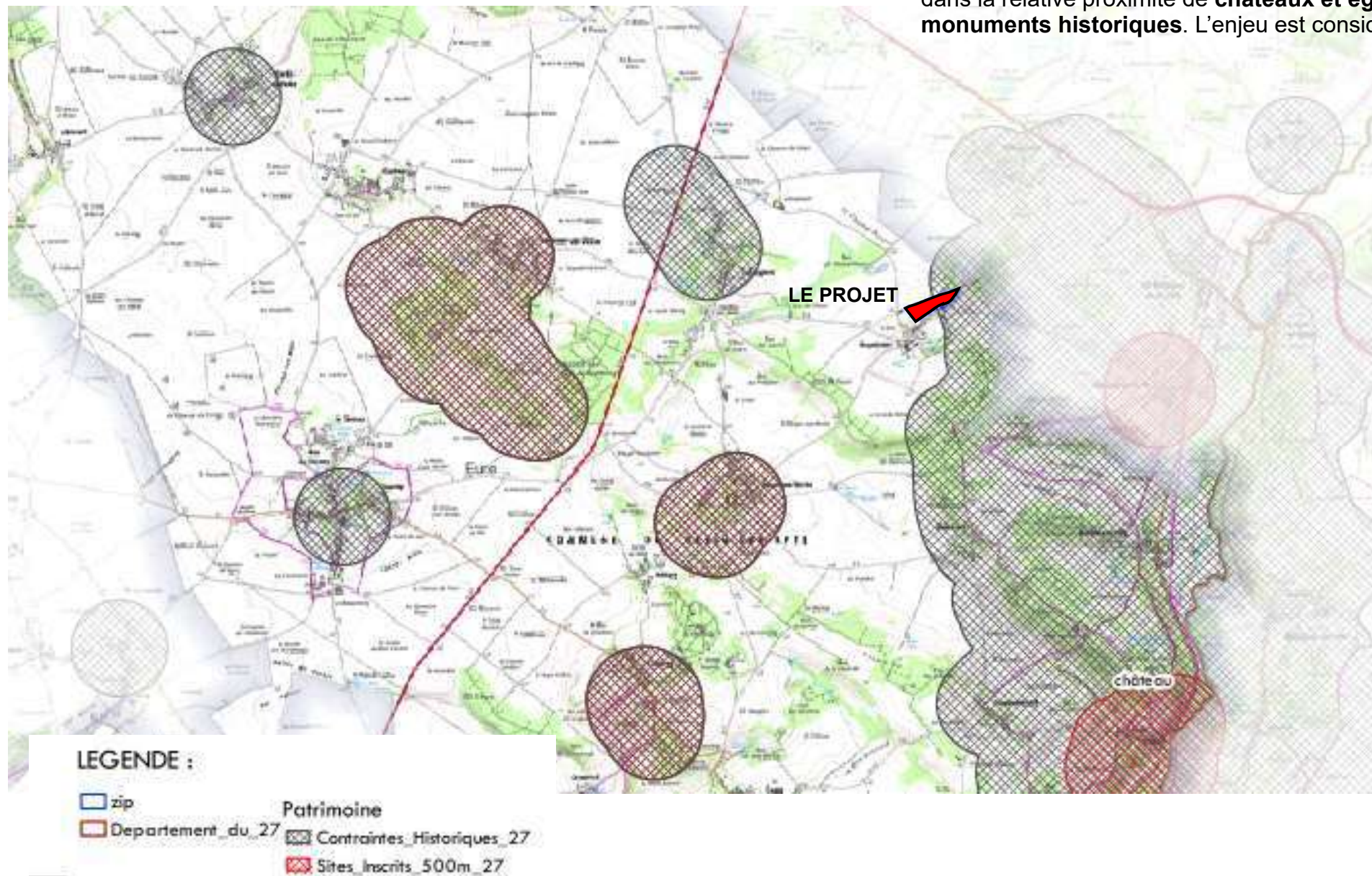


3. Contexte local

d) Enjeux

Patrimoine

Les principaux enjeux paysagers et patrimoniaux résident dans la relative proximité de **châteaux et églises** inscrits comme **monuments historiques**. L'enjeu est considéré comme faible.



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

13

NOUVERGIES
énergies renouvelables

3. Contexte local

d) Enjeux

Habitations

Le projet n'est pas visible depuis les habitations les plus proches à cause du relief. l'enjeu est considéré comme faible.



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

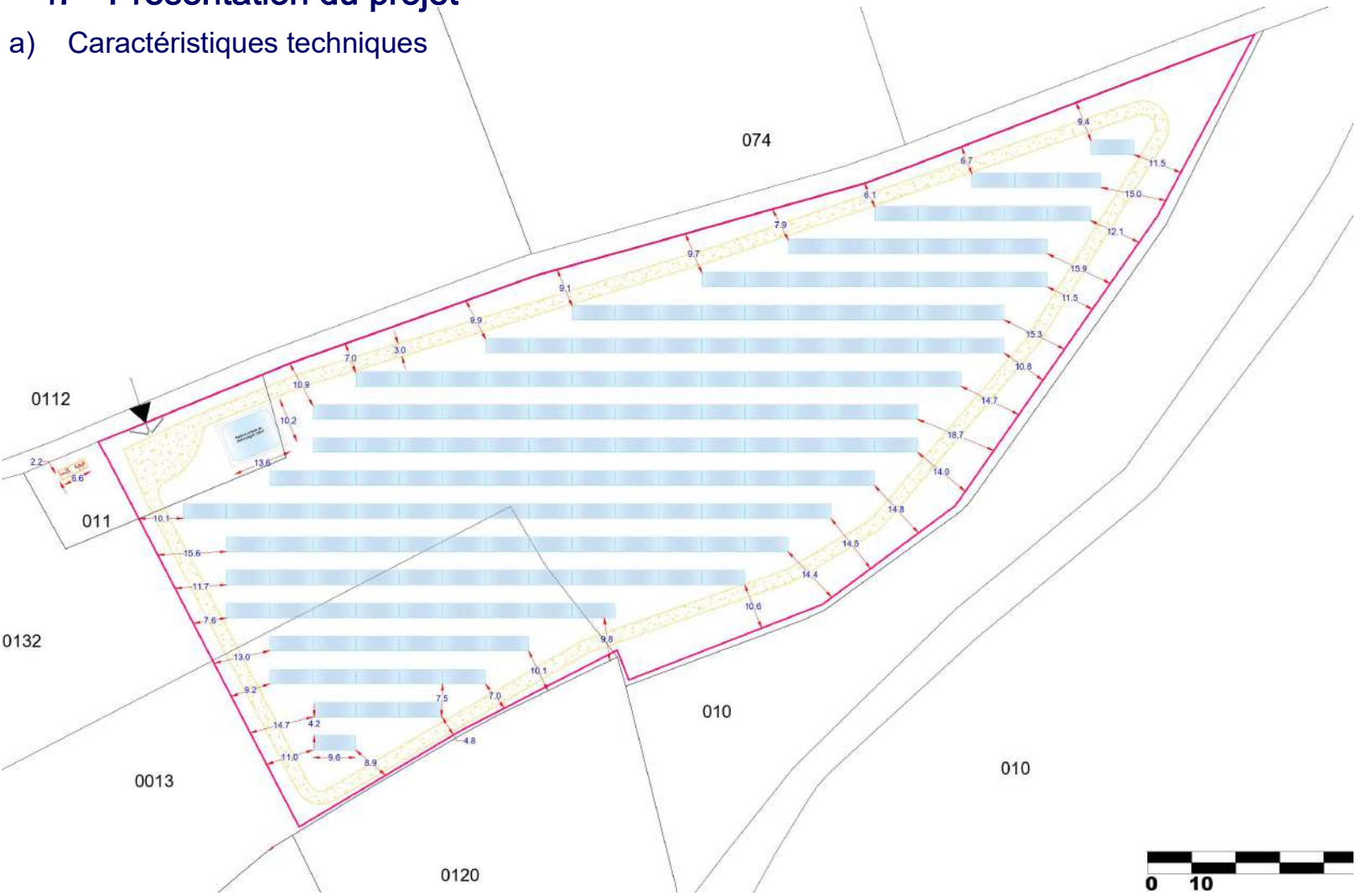
Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

4. Présentation du projet

a) Caractéristiques techniques

Annexe 5 : Plan du projet



La centrale photovoltaïque de Vexin-sur-Epte (Cahaignes) développe une puissance installée de 0,99 MWc, répartie sur 1 980 panneaux solaires.

Chaque module est installé avec une inclinaison de 20° et orienté de manière à optimiser la production électrique.

Le site présente un taux de couverture de 38,8 %, avec un pitch (distance entre rangées) de 7,5 m.

Les panneaux sont positionnés à une hauteur minimale de 1,5 m au-dessus du sol et atteignent un point haut de 2,7 m. Cette configuration technique assure un rendement optimal tout en permettant une bonne intégration paysagère.

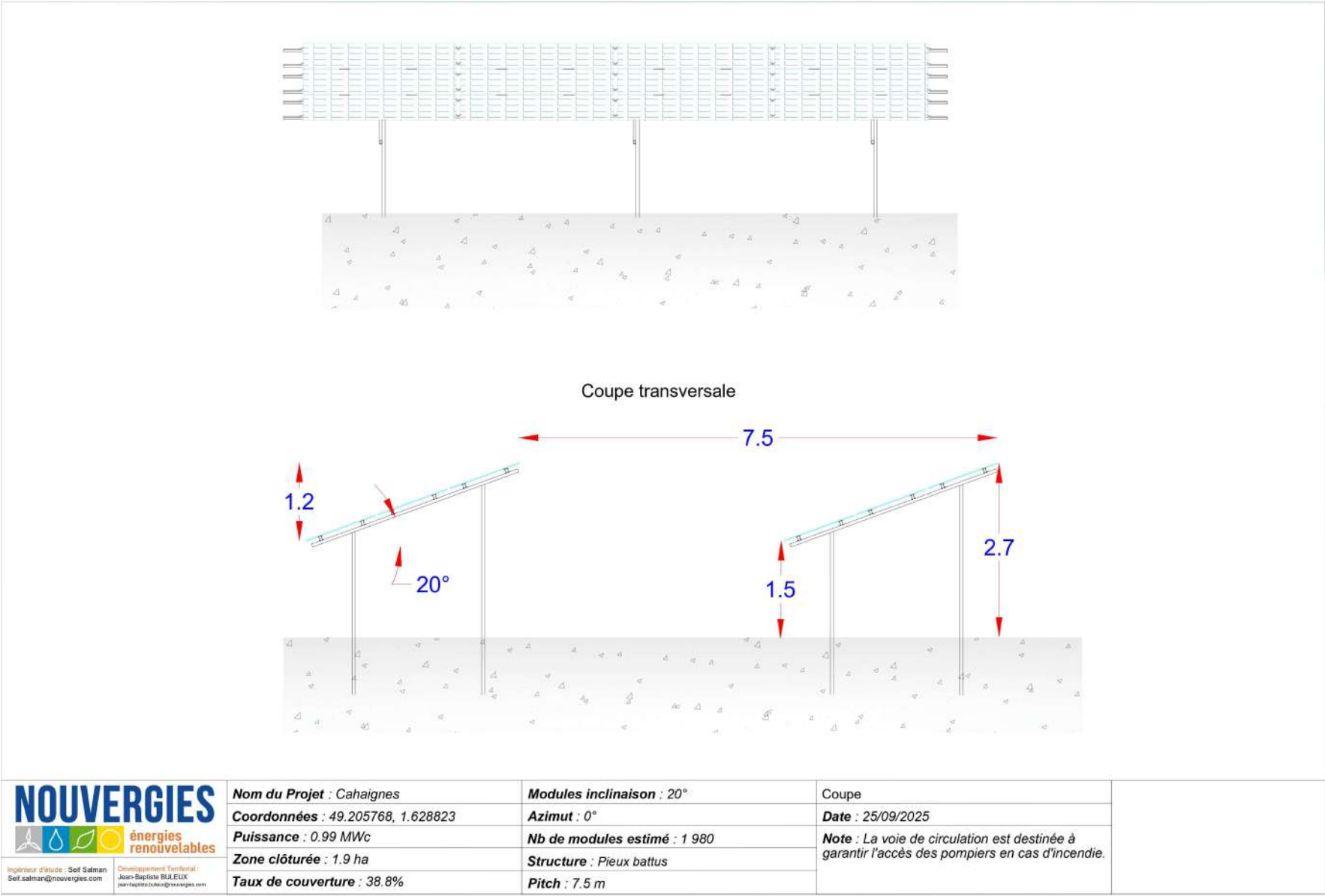
La production annuelle attendue de la centrale est estimée à environ 1,1 GWh, ce qui correspond à la consommation électrique moyenne de 300 foyers (soit environ 750 habitants, selon les usages locaux).

En matière environnementale, la centrale permettra d'éviter l'émission de près de 500 tonnes de CO₂ par an, contribuant ainsi à la transition énergétique du territoire et à la réduction de l'empreinte carbon

Nom du Projet : Vexin Sur Epte	Modules inclinaison : 20°	Plan de Masse	LEGENDE  Table photovoltaïque  PDL  Clôture  Réserve Incendie  Voie de circulation
Coordonnées : 49.205768, 1.628823	Azimut : 0°	Date : 25/09/2025	
Puissance : 0.99 MWc	Nb de modules estimé : 1 980	Note : La voie de circulation est destinée à garantir l'accès des pompiers en cas d'incendie.	
Zone clôturée : 1.9 ha	Structure : Pieux battus		
Taux de couverture : 38.8%	Pitch : 7.5 m		

4. Présentation du projet

a) Caractéristiques techniques



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

4. Présentation du projet

b) Phase travaux

La durée du chantier est estimée entre 3 et 5 mois et sera séquentielle en 4 étapes:

1. Préparation du terrain. Le terrassement sera pratiquement inexistant, le terrain étant déjà plat.

Une clôture laissant passer la petite faune sera installée autour de l'emprise du projet. La clôture sera d'une hauteur de 2m et disposera d'une ouverture de 15 cm pour la petite faune tous les 2.5m.

2. Ouverture des tranchées et mise en place du réseau électrique à environ 50 cm de profondeur.

3. Les structures métalliques seront installées au sol à l'aide de pieux battus. Les panneaux seront vissés sur les structures, et le réseau interne sera câblé (Onduleurs - Chaines).

4. Installation du poste de livraison et raccordement au réseau public par le gestionnaire de réseau.

Les aménagements paysagers seront réalisés en fin de chantier.

c) Phase exploitation

La centrale photovoltaïque est prévue pour être exploitée pour une durée de 25 ans.

Lors de sa phase exploitation, elle sera supervisée quotidiennement, par suivi à distance.

Trois passages annuels seront à prévoir pour la maintenance préventive.

Un plan de maintenance sera mis en place, définissant les missions du technicien, à savoir :

- Maintenance préventive (Contrôle des tables/modules, thermographie infrarouge, validation donnée de contrôle)

- Maintenance curative (intervention sur site lors d'une alerte de défaillance de l'installation).

L'entretien des sols sera réalisé par débroussaillage ou par éco pâturage si les niveaux de cuivre contenu dans le sol le permettent .

Pendant son exploitation la centrale ne créera pas de nuisances sonores, les équipements électriques (onduleur et poste de livraison) sont plutôt silencieux, l'impact sonore est considéré comme nul du à l'éloignement depuis les habitations.

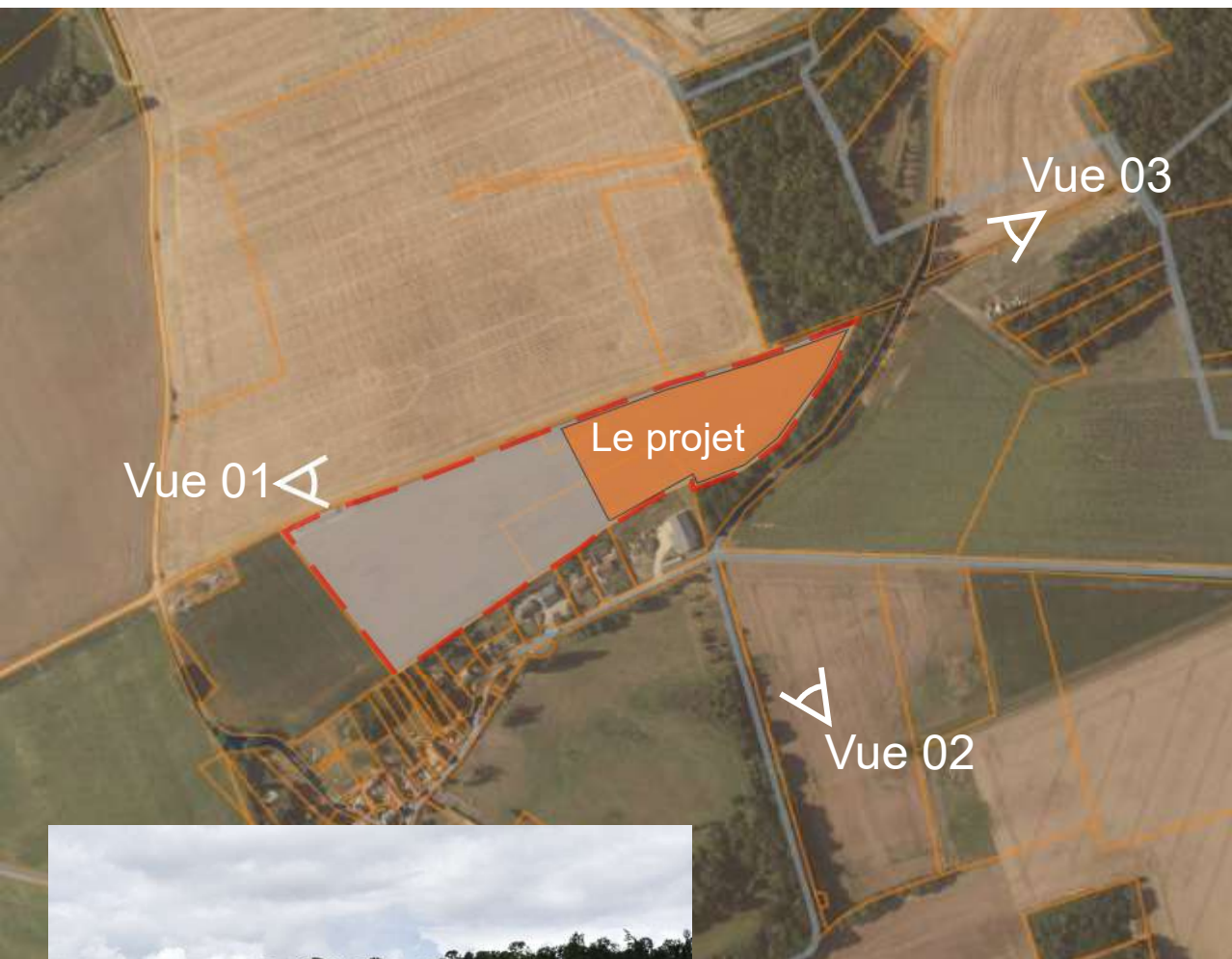
d) Démantèlement et recyclage

En fin d'exploitation, le site sera :

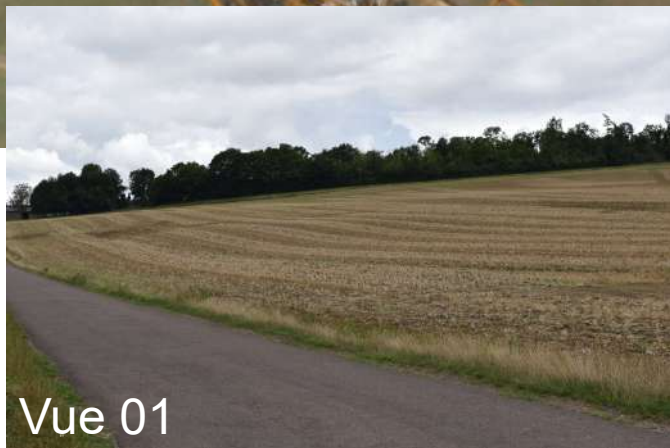
- soit rénové, les panneaux et onduleurs remplacés par des équipements neufs

- soit remis en état afin de laisser le terrain tel qu'à son état initial.

Dans tous les cas les éléments retirés (Panneaux, Onduleurs, Structures métallique, Câbles) seront recyclés par la filière de valorisation dédiée(SOREN).



Vue 03



Vue 01



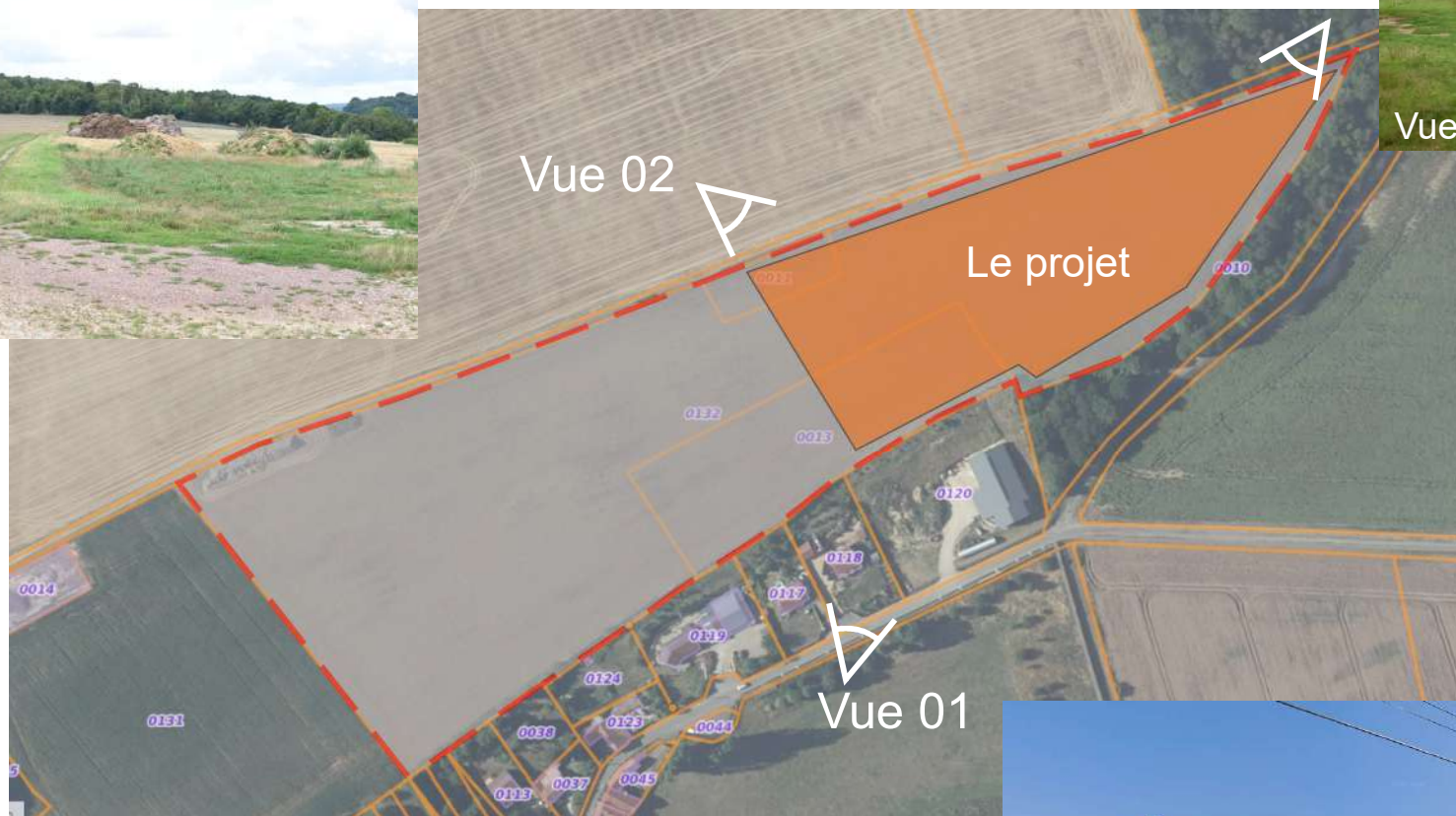
Vue 02

27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 06



27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :

Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

20







Vue 02



Insertion 02

27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56



Vue 03



Insertion 03



Pour raccorder l'installation photovoltaïque, nous créerons une ligne souterraine depuis le poste de livraison pour atteindre une ligne HTA 20kV à 750m .

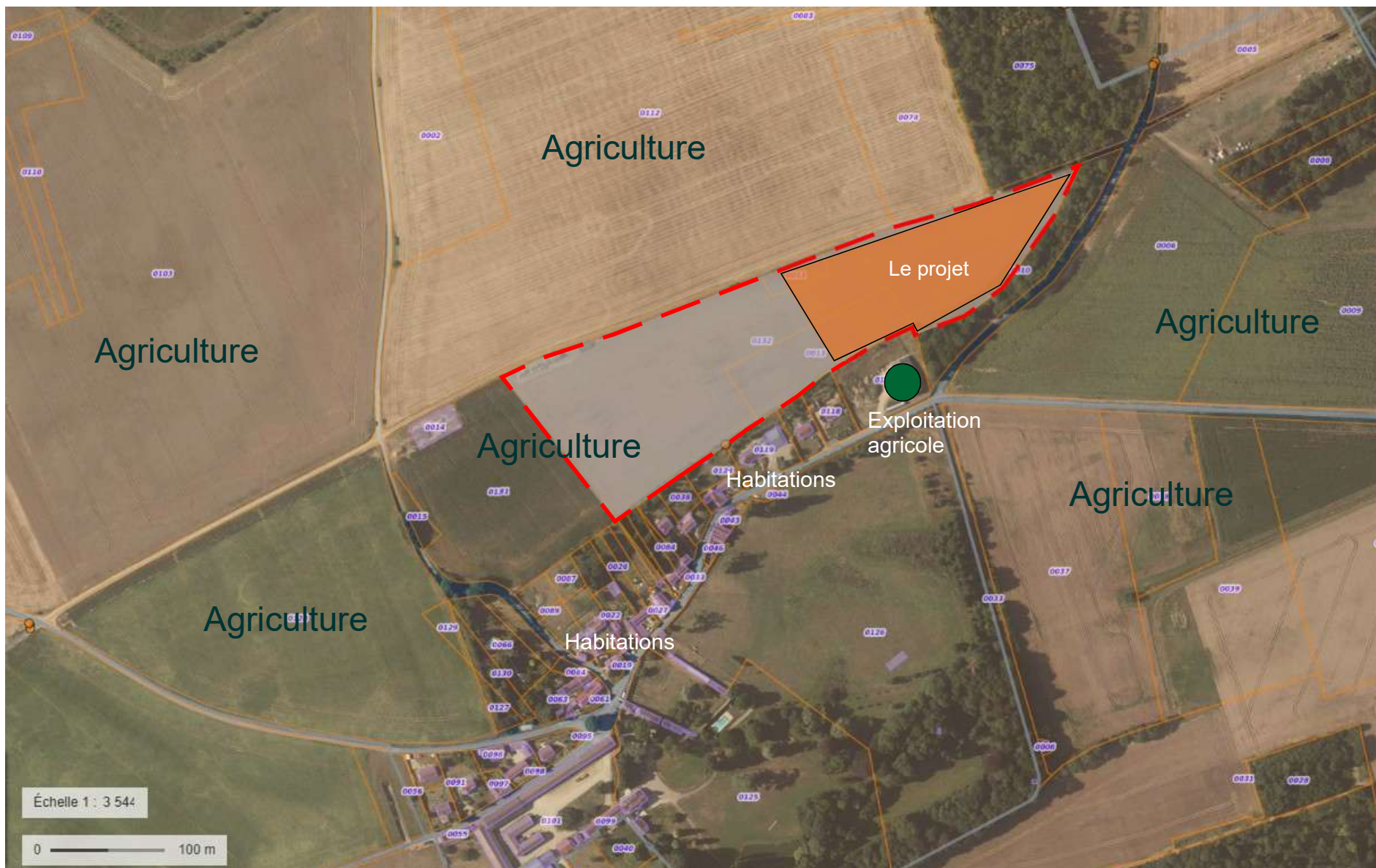
27 Vexin Sur Epte
Centrale solaire 999 Kwc

Adresse du projet :
Lieu-dit : VILLAGE DE REQUIECOURT
Commune : 27420 Vexin-sur-Epte

Coordonnées géographiques
Lat 49.205740 , Lon 1.630738

Responsable du projet :
Jean-Baptiste BULEUX
jean-baptiste.buleux@nouvergies.com
06 61 90 44 56

24



Pour **réduire** l'impact hydrologique, le terrain sera nivelé de façon à conserver le ruissellement actuel des eaux pluviales.

Un espacement de 3 cm est prévu entre les panneaux photovoltaïques, permettant ainsi un écoulement efficace des eaux pluviales sous les tables

5. Séquence ERC

Type de mesure E: Eviter, R : Réduire, C : Compenser

Mise en œuvre du projet

Mesure	Etape de mise en œuvre	Méthode et choix réalisé	Impact résiduel
E	Période des travaux	Adaptation des périodes de travaux pour éviter les périodes de nidification Pas de travaux en période nocturne	Impacts évités sur l'avifaune Impacts évités sur la faune et les habitations
R	Préparation du terrain	Débroussaillage et dépôt des déchets verts en déchetterie Les espèces en bordure de ZIP seront conservés	Impacts sur des espèces à faible enjeu Meilleure insertion paysagère
E	Stockage des matériaux	Stockage au Nord de la ZIP avec géotextile provisoire	Réduction impact paysager, Réduction du risque pollution

Mesure	Etape de mise en œuvre	Méthode et choix réalisé	Impact résiduel
R	Pose des structures métalliques	Nous utiliserons des pieux battus Les tables seront espacées de 7.5 m	Impact réduit sur l'imperméabilisation des sols Réduction de l'impact sur l'écoulement des eaux
E	Installation des clôtures	Clôture avec passage petite faune, ouverture de 15 cm tous les 2,5m	Amélioration du passage de la faune
R	Raccordement à la ligne HTA	Raccordement par ENEDIS enterré	Impacts faibles sur une route goudronnée

6. Analyse de risques

Etude de risques en phase construction

Type de risque	Niveau de risque	Mesures
Pollution	Faible	Balisage du chantier, bac de recyclage et traitement des déchets, installation de bâches géotextiles sous les engins de chantier au repos
Incendie	Faible	-Installation d'une réserve incendie (consultation SDIS)
Intrusion	Faible	-Installation de grillages anti-intrusion, détection de mouvements et vidéo surveillance
Arrachage des pieux battus	Faible	Etude de sol permettant d'appréhender la nature du sol et de battre les pieux assez profondément
Foudre	Faible	Mise à la terre des panneaux, parafoudre pour le poste de livraison
Accident maintenance	Faible	Contractualisation avec une entreprise qualifiée et disposant des habilitations électriques. Mise en place d'un plan de prévention des risques

6. Analyse de risques

5.5 Etude de risques en phase Exploitation

Type de risque	Niveau de risque	Mesures
Pollution	Faible	Balisage du chantier, bac de recyclage et traitement des déchets, installation de bâches géotextiles sous les engins de chantier au repos
Incendie	Faible	-Installation d'une réserve incendie (consultation SDIS) -Débroussaillage de la parcelle et ses abords de façon régulière
Intrusion	Faible	-Installation de grillages anti-intrusion, détection de mouvements et vidéo surveillance -Installation de panneaux de signalisation
Arrachage des pieux battus	Faible	Etude de sol permettant d'appréhender la nature du sol et de battre les pieux assez profondément
Foudre	Faible	Mise à la terre des panneaux, parafoudre pour le poste de livraison
Accident maintenance	Faible	Contractualisation avec une entreprise qualifiée et disposant des habilitations électriques. Mise en place d'un plan de prévention des risques

7. Le projet Agricole

Julien, 42 ans habitant du village, souhaite, avec ce projet, la création d'une prairie permanente de 2 ha .

Son exploitation compte aujourd'hui une SAU (superficie agricole utilisée)de 15 Ha en **polyculture élevage** repartie ainsi :

- 7 Ha prairies permanentes
- 4 Ha Luzernes
- 4 Ha Céréales

Fort de son parcours professionnel , Julien a développé **un intérêt pour l'élevage** , en particulier celui des caprins.

Aujourd'hui il a une trentaine de chèvres reproductrices avec une vente en circuit court essentiellement basé sur la production laitière.

Le projet lui permettra de passer avec une cinquantaine de têtes en augmentant la surface de pâturage et limitant ainsi le stress hydrique sur la parcelle orienté plein sud

Le projet va représenter **moins de 10% de sa SAU**.

La parcelle choisie pour le projet est une **parcelle avec des qualités très inférieures** au reste de son parcellaire et se trouve à coté du bâtiment d'élevage

Par ce projet, Julien souhaite **pérenniser son exploitation** sans être soumis aux **aléas climatiques** et assurer un **revenu stable** pendant toute la durée de vie du projet.



8. Conclusions

L'implantation d'une centrale photovoltaïque sur des parcelles agricoles, dans les conditions détaillées ci-dessus, se fera sans impact majeur sur l'environnement.

Les travaux effectués pour l'implantation de cette centrale seront tous réversibles (démontage des pieux, déterrage des câbles) et permettront aux parcelles de retrouver leur aspect initial.

Ce projet permettra d'apporter un complément de rémunération aux exploitants et leur permettre développer leur activité agricole. L'activité agricole sera conservée et améliorée sous les panneaux.

Du point de vue agricole il permettra de rendre 3 services :

- En effectuant des zones ombrages et d'abri il participera au bien être animal .
- L'ombrage des panneaux permettra d'augmenter la période pâturage en limitant le stress hydrique de l'herbage.
- La clôture va participer à la réduction de la prédation

Nous considérons que, par la petite taille du projet et le faible enjeu environnemental, ce projet peut être dispensé de la réalisation d'une étude environnementale.

